

# RAPPORT ANNUEL

2015 – 2016

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

St-Majorique



Commission scolaire des Chic-Chocs

# L'organisation

## École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

43, rue Fontenelle  
C.P. 39  
Gaspé (Québec)  
G4X 6R1  
(418) 368-2489 poste 3800



L'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de St-Majorique compte dans son école, pour l'année 2015-2016, un nombre total de 128 élèves inscrits dans huit groupes, incluant deux groupes du Passe-Partout. Le jumelage de certains niveaux a dû être nécessaire et la division des classes s'est organisée comme suit :

- Deux groupes de Passe-Partout (19 élèves) ;
- Une classe de maternelle (11 élèves) ;
- Une classe de première année (21 élèves) ;
- Une classe de deuxième année (16 élèves) ;
- Une classe de troisième année (17 élèves) ;
- Une classe de quatrième année (21 élèves) ;
- Une classe de cinquième et sixième années (23 élèves).

En ce qui concerne le service de garde pour l'année scolaire 2015-2016, 61 enfants le fréquentent sur une base régulière. Par fréquentation régulière, on entend les élèves qui sont inscrits pour les périodes du matin, du midi et de fin de journée (après l'école) pour un minimum de trois jours par semaine. Cependant, de 60 à 70 élèves le fréquentent sur l'heure du dîner.

L'équipe-école est composée de :

- Une direction (80% d'une tâche) ;
- Une animatrice du Passe-Partout (une journée par deux semaines) ;
- Une enseignante de maternelle ;
- Cinq titulaires de niveau primaire ;
- Une enseignante d'éducation physique (23 périodes par cycle de 9 jours) ;
- Une enseignante d'anglais (13 périodes par cycle de 9 jours) ;
- Une enseignante de musique (10 périodes par cycle de 9 jours) ;
- Une orthopédagogue (85% d'une tâche) ;
- Trois éducatrices spécialisées (26 heures, 25 heures et 14 heures par semaine) ;
- Une responsable en service de garde (35 heures par semaine) ;
- Deux éducatrices en service de garde (20 et 12 heures par semaine) ;
- Une préposée aux élèves handicapées (13, 5 heures par semaine);
- Une secrétaire (75% d'une tâche) ;
- Une psychologue scolaire (34 jours pour l'année) ;
- Une conseillère d'orientation (22 jours pour l'année) ;
- Une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) (20 jours pour l'année) ;
- Un concierge contractuel ;

À cette équipe se joignent périodiquement une hygiéniste dentaire, une infirmière scolaire et une technicienne en travail social.

## Le conseil d'établissement

Pour l'année 2015-2016, cinq parents siègent au conseil d'établissement en plus de la directrice, quatre enseignantes ainsi que la responsable du service de garde. De plus, deux membres de la communauté se joignent également aux rencontres.

Les membres du conseil d'établissement sont :

- **Monsieur Daniel Côté**, président et membre parent
- **Madame Nadia Langlais**, vice-présidente, membre parent et représentante au comité de parents
- **Monsieur Jean-François Fournier**, membre parent
- **Monsieur Daniel Sigouin**, membre parent
- **Madame Dominique Thouin**, membre parent
- **Madame Agnès K/Ourio**, membre de la communauté
- **Madame Marie-Ève Deshaies-Veilleux**, membre de la communauté
- **Madame Mélanie Rochefort**, responsable du service de garde
- **Madame Mélanie Ste-Croix**, enseignante de la classe de 1<sup>re</sup> année
- **Madame France Côté**, enseignante de la classe de 4<sup>e</sup> année
- **Madame Johanne Gleeton**, enseignante de la classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années
- **Madame Geneviève Preston**, enseignante d'anglais
- **Madame Josée Synnott**, directrice

C'est par une communication efficace et une dynamique de confiance que tous les membres du conseil d'établissement ont participé aux rencontres, et ce, toujours dans le souci du bien-être des élèves qui fréquentent notre établissement. Au total, 6 réunions ont eu lieu au cours de l'année.

Le conseil d'établissement a comme fonctions et pouvoirs de déterminer les orientations et les modalités des services à offrir aux élèves, d'informer la communauté des services offerts par l'école et de rendre compte de leur qualité.

Il exerce aussi ses pouvoirs dans le contexte d'un partenariat qui respecte les responsabilités de gestion de la direction de l'école et les compétences professionnelles du personnel de l'école. Dans ce contexte, il est appelé à décider ou à approuver, est consulté ou informé, selon les sujets traités.

## **L'organisme de participation parentale (O.P.P)**

Lors de l'assemblée générale du 17 septembre 2015, il fut décidé par les membres de l'assemblée de former un organisme de participation parentale pour l'année scolaire 2015-2016. Ce comité, sous la responsabilité de Marie-Claude Brière, s'est impliqué entre autres dans la réalisation du Buffet de Noël ainsi que dans la première activité de financement de la Fondation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (la Zumba).

## La Fondation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

La nouvelle Fondation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de St-Majorique a pour mission de supporter le projet éducatif de l'école en l'appuyant financièrement. Elle vise le développement de tous les élèves en contribuant à la réalisation de projets académiques, sportifs, communautaires et culturels. Elle a aussi pour but de bonifier l'instauration de saines habitudes de vie et d'offrir un milieu d'apprentissage qui répond aux besoins, intérêts et capacités de nos enfants.

Les membres de ce conseil d'administration sont :

- Christian Mainville, président
- Sébastien Simard, vice-président
- Alexandre Boulay, administrateur
- Daniel Côté, administrateur et représentant du conseil d'établissement de l'école
- Jenny Perry, administrateur
- Isabelle Plourde, administrateur
- Josée Synnott, directrice de l'école

Pour l'année 2015-2016, les principaux travaux de la Fondation ont été de définir clairement la mission de cette nouvelle fondation et de procéder officiellement à son enregistrement auprès du gouvernement.

De plus, la Fondation de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur a tenu sa première activité de financement le 20 décembre dernier par la réalisation d'une soirée Zumba où une vingtaine de personnes étaient présentes.

# Le projet éducatif et le plan de réussite

L'équipe-école et le conseil d'établissement ont activement participé à la mise en œuvre du projet éducatif et du plan de réussite de l'école.

Notre projet éducatif est défini par trois orientations et six objectifs généraux qui sont les suivants :

<b>Maîtrise du programme de formation (Instruire)</b>	<b>Tous les élèves de l'école doivent obtenir les acquis de base demandés selon leur niveau scolaire.</b>
Réussite en français (Instruire)	Utiliser une pédagogie qui permet aux élèves de développer au maximum leur capacité à maîtriser les diverses compétences de leur niveau scolaire qui sont prescrites dans le programme de formation de l'école québécoise, et ce, en français.
Réussite en mathématiques (Instruire)	Utiliser une pédagogie qui permet aux élèves de développer au maximum leur capacité à maîtriser les diverses compétences de leur niveau scolaire qui sont prescrites dans le programme de formation de l'école québécoise, et ce, en mathématiques.
<b>Réussite scolaire pour tous (Qualifier)</b>	<b>Tous les élèves de l'école ont accès à la réussite.</b>
Soutien pédagogique différencié (Qualifier)	Mettre en place des activités et stratégies d'enseignement qui tiennent compte des besoins et capacités de tous les élèves afin de leur permettre de vivre des réussites à l'école.
Soutien aux élèves HDAA (Qualifier)	Offrir à tous les élèves HDAA le soutien dont ils ont besoin pour maximiser leur potentiel intellectuel.
<b>Vie saine et active (Socialiser)</b>	<b>Tous les élèves peuvent évoluer dans un environnement sain et sécuritaire.</b>
Mode de vie sain (Socialiser)	Instaurer une culture de la paix en développant des activités qui visent à contrer la violence et l'intimidation, à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes et à accepter les différences.
Mode de vie actif (Socialiser)	Mettre en place des activités sportives dans le but de développer chez nos élèves la culture du sport et de les inciter à en faire une pratique courante de leur quotidien

Le plan de réussite, pour sa part, visait à mettre en place des moyens afin de rendre vivant le projet éducatif à l'intérieur de l'établissement scolaire. De façon concrète, les élèves de l'école ont pu, par exemple, participer à des activités d'éveil à la lecture (préscolaire), utiliser la tablette électronique en classe (classe de 4<sup>e</sup> année), vivre des expériences scientifiques, des animations sur différents thèmes tels que le civisme, l'intimidation, l'estime de soi et l'anxiété, vivre différentes activités sportives (randonnées pédestres, patinage, danse, etc.) et apprendre en classe à l'aide de différentes approches pédagogiques telles que les lectures interactives, l'enseignement de la grammaire en 3D, etc.

Une évaluation du plan de réussite a été effectuée à la fin de l'année scolaire en collaboration avec le personnel de l'école. La majorité des moyens mis en place en début ont été réalisés et ont permis d'atteindre les buts escomptés.

## L'aide financière

Pour l'année 2015-2016, l'école a bénéficié de trois programmes qui ont apporté une aide financière supplémentaire, soit le programme d'*Aide aux devoirs*, le programme *Saines habitudes de vie* et le programme *SIAA (Stratégie d'intervention Agir autrement)*. L'argent a été ajouté au budget de fonctionnement régulier de l'établissement scolaire.

En ce qui concerne le programme d'*Aide aux devoirs*, certains élèves ont pu bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation de leurs études et de leurs devoirs sur l'heure du dîner.



Pour ce qui est du programme *Saines habitudes de vie*, les sommes ont été investies pour offrir aux élèves une journée de plein air au Parc Forillon et une activité récompense à la piscine du CÉGEP de la Gaspésie.

Enfin, avec l'aide financière du programme *SIAA*, nous avons augmenté les heures en orthopédagogie et en éducation spécialisée afin d'offrir davantage de services aux élèves en difficultés ainsi que des activités ciblées sur les différentes formes de violence et l'intimidation pour chaque classe et plus particulièrement avec les élèves les plus touchés par cette problématique. De plus, les sommes de ce programme ont permis l'achat de nouveau matériel pédagogique et la libération des enseignants pour de la formation et des rencontres pour le suivi des dossiers d'élèves. Nous souhaitons pouvoir poursuivre l'an prochain dans la même veine.

Nous avons également reçu un don de la Caisse Populaire de la Baie de Gaspé qui a été utilisé pour des récompenses aux élèves et des activités étudiantes telles que le Spectacle Hommage à Starmania de l'école Antoine-Roy auquel les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont pu y assister cette année.

## **Les activités scolaires**

Tout au long de l'année 2015-2016, l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur a été le théâtre de nombreuses activités scolaires à caractères pédagogique, artistique, sportif et culturel. Toujours en lien avec le projet éducatif de l'établissement, ces activités ont contribué à la motivation et, par le fait même, à la réussite des élèves.

En voici quelques exemples :

- Parlement étudiant et voyage du Parlement à Québec
- Élevage de saumoneau ;
- Spectacle de Noël ;
- Buffet de Noël ;
- Patinage ;
- Ateliers d'éveil à la lecture avec Mme Francine Guimont (théâtre de l'Hippogriffe) (maternelle à la 2<sup>e</sup> année) ;
- Spectacle hommage à Starmania de l'école Antoine-Roy (4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année) ;
- Activités de sciences et visite à l'école C.-E.-Pouliot (6<sup>e</sup> année) ;
- Sortie au Parc Forillon ;
- Sortie éducative équestre chez M. Alain Giroux ;
- Sortie à la bibliothèque municipale (maternelle) ;
- Sorties à la piscine de Gaspé ;
- Séjour au Camp Bellefeuille pour les élèves de la 6<sup>e</sup> année ;
- Bal des finissants
- Etc.

En ce qui concerne le Parlement étudiant de l'école, projet instigué, et chapeauté par un parent, en l'occurrence le président du conseil d'établissement, M. Daniel Côté, voici le résumé des travaux du Parlement étudiant au cours de la présente année scolaire :

### **Bilan de la 4e Législature (2015-2016)**

#### **Élections du 6 novembre 2015**

- Beaucoup d'engouement : 32 candidats pour pourvoir 13 postes!

- Belle campagne électorale : belles affiches, beaux dépliants et plusieurs façons originales de convaincre les électeurs... dans le respect des règles établies!

#### *PREMIÈRES LEÇONS APPRISES :*

- *L'importance du respect des règles dans un processus démocratique*
- *L'art de la conviction*
- *Et pour certains... la gestion du stress!*

Puis, après l'élection, la Première ministre a dû prendre ses premières décisions : nommer son Conseil des ministres parmi les députés élus.

#### *DEUXIÈME LEÇON APPRISE :*

- *La prise de décision*

#### Nos parlementaires 2014-2015 :

- Alex Mainville, député de la classe de maternelle
- William Synnott, député de la classe de maternelle
- Éloi Cabot, député de la classe de 1<sup>re</sup> année
- Mahélie Petitpas, députée de la classe de 1<sup>re</sup> année
- Quincy Albert, député de la classe de 2<sup>e</sup> année
- Julien Côté, député de la classe de 2<sup>e</sup> année

- Laura Mainville, députée de la classe de 3<sup>e</sup> année
- Raphaël Côté, député de la classe de 4<sup>e</sup> année
- Évelyne Courtemanche, députée de la classe de 3<sup>e</sup> année et ministre de l'Environnement
- Nathan Cabot, député de la classe de 4<sup>e</sup> année et ministre de la Sécurité des élèves
- Karl Boulay, député de la classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années et ministre de la Santé et des Activités sportives
- Audrey Normandeau, députée de la classe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> années et ministre de l'Éducation et des Activités culturelles
- Flavie Courtemanche, Première ministre
- Josée Synnott, Lieutenant-gouverneure
- Daniel Côté, président de l'Assemblée

### **La 3<sup>e</sup> Législature (2 décembre 2015 – 17 mai 2016)**

En tout, nous avons tenu 7 sessions parlementaires. Qu'avons-nous fait durant toutes ces séances ? Plein de choses... !

#### **1) Initiation à la vie démocratique :**

- La signification de la prestation d'un serment
- Qu'est-ce qu'un ordre du jour (ou un feuilletton) ?
- Qu'est-ce qu'un procès-verbal ?
- Comment adopte-t-on une loi ?
- Qu'est-ce qu'un avis de motion ?
- Le respect du droit de parole

- L'art d'argumenter efficacement ses suggestions

## 2) Suggestions d'activités scolaires (à plusieurs reprises)

- Pour chaque événement scolaire, le Parlement propose des suggestions à l'équipe-école et à la Lieutenant-Gouverneure
- Les députés votent pour leurs choix et les plus populaires sont proposés

## 3) Adoption d'un projet de loi

- Projet de loi #6 : Loi sur l'organisation d'activités par le Parlement
- Lequel s'ajoute aux 5 autres projets de loi adoptés lors de 3 premières législatures (depuis 2012)

## 4) Promotion des activités parlementaires

- Affiche réalisée par les parlementaires afin d'être plus facilement identifiable dans l'école
- Tournée des classes afin de rappeler à chacun qui sont leurs députés et quel est leur rôle
- Mise en place d'une boîte à suggestion pour tous les citoyens (des dizaines de suggestions reçues et étudiées en session!)

## 5) Répondre aux choses qui dérangent les jeunes

- Par exemple : affiches dans les salles de bain pour rappeler qu'il est mieux de tirer la chasse d'eau, projet de nettoyage de la cour d'école, bal des finissants, discussions sur l'intimidation et la violence à l'école, et les façons de contrer ces situations, etc.

6) Répondre aux demandes de consultations de la Lieutenant-Gouverneure

- Par exemple : activités sportives ou culturelles, etc.

7) Adoption de décrets par le Conseil des ministres

8) Voyage à l'Assemblée nationale à Québec (18-20 mai 2016)

- 11 parlementaires se sont rendus à l'Assemblée nationale (voyage de groupe, visite de l'Assemblée nationale du Québec, visite du Vieux-Québec, Musée de l'Aquarium du Québec, repas au Parlement, rencontres avec le député de Gaspé et avec le ministre de l'Éducation, responsable de la Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, etc.), avec 4 parents accompagnateurs.
- Repas au Parlement avec le député de Gaspé, avec visite de plusieurs autres députés ;
- Visite du bureau du député de Gaspé, qui a remis un petit cadeau à chaque jeune parlementaire ;
- Exceptionnellement, on nous a aussi permis une visite de l'intérieur du Salon Bleu du Parlement (normalement impossible pour les non-élus à l'Assemblée nationale).
- Bref, plusieurs privilèges pour nos députés durant ce voyage !

Donc, ce fut une 4<sup>e</sup> Législature bien remplie et formatrice pour les jeunes qui ont choisi de s'impliquer et qui ont été élus par leurs pairs afin de les représenter!

## Objectifs atteints

En début d'année, nous visions les objectifs suivants :

- ✓ Initier les jeunes à la vie démocratique
- ✓ Développer le sens des responsabilités des jeunes
- ✓ Développer l'assurance et le leadership de nos jeunes
- ✓ Faire participer les jeunes à la prise de décisions dans leur école

Les objectifs ont été atteints et le bilan est suffisamment positif pour que, unanimement, le Parlement, l'équipe-école et le Conseil d'établissement décident de démarrer une 5<sup>e</sup> Législature en 2016-2017! On aura donc une nouvelle élection à l'automne pour tous les candidats et en suivant la même formule!

## Pour la suite...

Pour l'année 2016-2017, nous projetons de poursuivre ou de reproduire plusieurs activités énoncées à l'intérieur du présent rapport pour lesquelles les élèves de l'école ont présenté un intérêt marqué.

Évidemment, notre priorité sera de mettre en œuvre les orientations générales de notre projet éducatif qui se concrétiseront par l'application du plan de réussite 2016-2017. Ce plan de réussite est en lien direct avec le plan stratégique de la commission scolaire et il est possible de le consulter sur le site de l'école : [www.cschic-chocs.qc.ca](http://www.cschic-chocs.qc.ca) → ÉTABLISSEMENTS → ÉCOLES PRIMAIRES → École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

## En conclusion

En poursuivant la collaboration entre les ressources de la communauté et l'école, en mettant de concert les efforts de la population, des diverses instances gouvernementales en lien avec l'éducation, du personnel de l'école ainsi que des élèves qui s'y instruisent et en implantant des programmes et activités qui répondront aux divers besoins de ces derniers, l'école et toute son équipe visent la réussite scolaire de tous les enfants, dans un cadre dynamique et enrichissant. Cette réussite est directement proportionnelle à l'engagement de tous. C'est en s'investissant complètement dans le projet scolaire que nous pourrons atteindre nos objectifs, et ce, en ayant toujours comme but commun d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves qui nous sont confiés.

---

Patricia Rioux,  
Directrice

---

Daniel Côté  
Président

Signé le 12 octobre 2016